



23 février 2018

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ



DÉCLARATION DE François Asensi

Maire de Tremblay-en-France
Conseiller métropolitain
Député honoraire de Seine-Saint-Denis

Report du calendrier du Grand Paris Express

Les 50 000 emplois

du Parc des expositions/Paris-Nord 2/Aérolians doivent être desservis dès 2027 !

Le premier ministre a rendu ce jeudi les arbitrages sur le calendrier de réalisation du Grand Paris Express.

Le territoire du Grand Roissy en fait les frais et, avec lui, ses 289 000 salariés, les 70 millions de passagers aériens et les 2 millions de visiteurs du Parc international des expositions de Villepinte.

Si je me réjouis du maintien du calendrier de la ligne 16 jusqu'à Sevran et Clichy-sous-Bois, indispensable pour réduire les inégalités territoriales, je regrette l'incohérence de certains choix.

Quelle logique y a-t-il à desservir dès 2027 le Triangle de Gonesse et à ne pas réaliser les 3,7 km supplémentaires permettant de desservir la gare du Parc des expositions ? Qui plus est, ces 3,7 km sont en tracé aérien, moins onéreux et moins complexe.

Desservir la gare du Parc des expositions dès 2027 est un enjeu vital pour une des zones les plus dynamiques de l'économie française, avec 50 000 emplois prévus en 2030.

Reporter cette liaison à 2030, c'est fragiliser les moteurs de la croissance francilienne que sont :

- Le Parc international des expositions de Villepinte et ses 2 millions de visiteurs annuels, générant près de 2 milliards d'euros de retombées économiques. Rappelons que l'activité de tourisme de salons et de congrès en Île-France équivaut chaque année aux recettes que génère l'accueil des Jeux olympiques !
- Paris-Nord 2, premier parc d'affaires privé européen avec 18 000 salariés et 550 entreprises

- La ZAC Aérolians-Paris, ses 12 000 emplois à terme et son projet d'aréna Colisée Grand Paris de 10 000 places

Je demande instamment au Gouvernement de revoir sa copie et de réaliser la jonction de la ligne 17 Nord jusqu'au Parc des expositions dès 2027.

Report à 2030 de la liaison pour l'aéroport Charles-de-Gaulle : un non-sens total

Par ailleurs, l'annonce du report à 2030 du tronçon Parc des expositions-aéroport Charles-de-Gaulle est un non-sens total, tant la ligne 17 est indispensable pour le développement économique du Grand Roissy.

Avec 21 milliards d'euros générés en 2017 et 403 300 emplois indirects, l'aéroport international Roissy-Charles-de-Gaulle est un des premiers pôles économique d'Île-de-France. Il équivaut à 42 % du PIB de la Seine-Saint-Denis et représente 6,5 % de l'emploi francilien.

Dans les années à venir, 130 000 emplois supplémentaires seront accueillis, et la construction d'un nouveau terminal T4 dans l'aéroport offrira 35 millions de passagers supplémentaires, l'équivalent de l'aéroport d'Orly !

Comment imaginer que l'État ne priorise pas la desserte de ce pôle d'emplois majeur, alors que les services de l'État prévoient eux-mêmes une congestion routière totale, avec un allongement du temps de parcours Paris-Roissy de 42 minutes aujourd'hui à 82 minutes en 2030 ?

Soulignons qu'il est particulièrement injuste que **la ligne 17 soit sacrifiée par le plan d'économie du Gouvernement car la ligne 17 est la moins coûteuse du projet GPE et la plus rentable en termes de retombées économiques et sociales, selon les données de l'enquête publique !** Avec un coût au kilomètre d'environ 101 millions d'euros, c'est deux fois moins que le prolongement de la ligne 14 de Saint-Lazare à mairie de Saint-Ouen (238 millions/km).

Une gageure pour l'organisation des Jeux olympiques de Paris 2024

J'ajoute enfin que la ligne 17 est indispensable pour la réussite des Jeux olympiques 2024 et les 20 millions de visiteurs attendus. Présentée comme principal moyen de transport dans le dossier olympique de Paris, validé par le CIO, la ligne du corridor aéroportuaire devait relier les principaux sites olympiques depuis l'aéroport international Charles-de-Gaulle en 15 minutes.

Sans le tronçon Nord de la ligne 17, il faudra plus d'une heure de trajet pour se rendre sur les différents sites olympiques, dans des conditions précaires, comme le soulignait le président du Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024 (COJO), Tony Estanguet. Ce grand évènement mérite des infrastructures à la hauteur pour accueillir dans les meilleures conditions le monde entier.



François ASENSI
Maire de Tremblay-en-France
Conseiller métropolitain
Député honoraire de Seine-Saint-Denis